

## Reprise en main à EDF

*Le cinquantième anniversaire de la médecine du travail aura été marqué par la mobilisation autour d'Ellen Imbernon, médecin du travail à EDF, épidémiologiste réputée, brutalement licenciée en plein milieu de l'été.*

**I**l nous faudra dorénavant une médecine du travail plus libre et une épidémiologie plus rigoureuse pour éviter des problèmes de santé publique comme celui de l'amiante : en rappelant ce vœu de Jacques Barrot, formulé le 2 juillet, Dominique Huez, médecin du travail à EDF et membre du comité de soutien à Ellen Imbernon sait qu'il frappe juste : trois semaines en effet après cette déclaration, EDF décidait de licencier pour « insubordination » Ellen Imbernon, médecin du travail et surtout numéro deux de la division épidémiologie de l'entreprise. Un motif assez ridicule qui fait sourire tous ceux qui connaissent cette femme énergique.

Car la réalité est tout autre : Ellen Imbernon avait simplement refusé de succéder à Marcel Goldberg, son patron, lui-même débarqué en quelques heures au début du mois de juin. La remise au pas de la division épidémiologie,



Le Dr Imbernon a reçu le soutien de 800 chercheurs et médecins du travail ainsi que de l'Ordre des médecins.

créée en 1989 et qui est à l'origine de nombreuses études (maladies périarticulaires, dépressions, exposition à l'amiante dans les centrales thermiques), a été amorcée en 1993. A cette époque, dans son *Plan stratégique des services médicaux*, la direction d'EDF estimait que « pour les publications qui engagent l'entreprise, les chefs des services médicaux puis le groupe de pilotage assurent la cohérence des messages en liaison avec la direction de la communication ». C'était pudiquement dit, mais tout indiquait clairement que les chercheurs de la division devraient désormais abandonner toute idée d'indépendance. Avec le

licenciement d'Ellen Imbernon, certains observateurs estiment qu'EDF a franchi un pas et évoquent le « démantèlement » de la division épidémiologie de l'entreprise.

« Faux, rétorque Michel Denery, chef du service de presse d'EDF. Nous poursuivons les études en cours. Simple-ment nous ne pouvions plus travailler avec ces chercheurs. » Le comité de soutien composé de 800 chercheurs et médecins du travail, l'appui de

l'Ordre des médecins qui dénonce également la décision d'EDF, tout cela laisse de marbre les dirigeants de l'entreprise publique. « La division épidémiologie s'est approchée des zones interdites, de ces études que EDF ne veut pas voir mener librement », commente un membre de l'Alert (Association pour l'étude des risques au travail). Et d'évoquer certains travaux en cours comme ceux portant sur les conséquences des champs électromagnétiques ou encore des faibles doses radioactives.

« Oui, il existe à EDF des études interdites, ajoute Dominique Huez. Tout ce qui touche aux cancers professionnels, mais aussi aux conséquences de l'organisation du travail dans une entreprise qui a de plus en plus souvent recours au travail précaire. » Bien sûr, EDF conteste vigoureusement cette version des faits, persistant à ne voir dans cette affaire qu'un problème « relationnel » avec des chercheurs. De son côté, le syndicat des médecins du travail d'EDF a saisi Jacques Barrot. Mais le ministre, qui souhaite que la médecine du travail et l'épidémiologie soient plus efficaces en France, ne lui a toujours pas répondu. □

M. MASCHETTO / RFA